

BULLETIN D'INSCRIPTION - 2026-2027

REEMPLIR (précisément) UN BULLETIN PAR PERSONNE PRÉSENTE

à retourner au C.R.F.P.S. jusqu'à 10 JOURS avant le stage

STATUT EXPLOITANT (ou autre : conjoint, enfant, ... - sauf salarié)			
PARTICIPANT		STATUT PROFESSIONNEL	
Prénom	RESSORTISSANT VIVEA	☐ Chef d'entreprise (non salarié)	
Nom		☐ Conjoint(e) collaborateur(trice) cotisant(e)	
E-mail personnel stagiaire (obligatoire)		☐ Cotisant de solidarité	
		☐ Exploitant non-ressortissant VIVEA	
Date de naissance	AUTRE	☐ Adhérent retraité	☐ Adhérent bailleur
Nom de naissance		☐ Conjoint / Enfant accompagnant un adhérent	
Lieu de naissance	Coopérative		
Adresse		ADRESSE DE FACTURATION	
		Exploitation	
CP	Ville	Adresse	
Tél.			

ou

STATUT SALARIÉ D'EXPLOITATION	
PARTICIPANT	ENTREPRISE
Prénom	Nom
Nom	Adresse de facturation
E-mail personnel stagiaire (obligatoire)	
	CP
	Ville
Nom de naissance	Mail
Adresse	Tél.
	N° TVA
CP	N° SIRET
Ville	
Tél.	Code APE
Nom de votre fond de formation	Nombre de salariés
	Coopérative

Date et signature obligatoires :



S'INSCRIT AU(X) STAGE(S) DE FORMATION(S) SUIVANT(S) :

INTITULÉ DU STAGE	DATES

et verse par chèque bancaire (un chèque par formation et par personne) à l'ordre du CRFPS :

Pour les cotisants au fonds de formation VIVEA, aucun règlement à faire auprès du CRFPS (prise en charge à 100% par VIVEA).

Pour les non cotisants au fonds de formation VIVEA :

- Formation CERTIPHYTO initial ou renouvellement : 150 € net de taxes par jour de stage ou utilisation du Compte Personnel de Formation.
- Autres formations : aucun règlement à effectuer au CRFPS.

Pour les salariés d'exploitation :

- Formation CERTIPHYTO : prise en charge par OCAPIAT (contacter le CRFPS au moins 10 jours avant)
- Autres formations : 270 € net de taxes par jour (135 € après prise en charge par OCAPIAT dans le cadre du "Boost Compétences")

Pour les formations **MesParcelles**, **Plan de fumure et fertilisation HVE** ou **Certiphyto initial (2^e jour)**, si vous possédez un ordinateur portable, merci de l'apporter

- ☐ **apportera son ordinateur portable** aux formations MesParcelles, PPF et fertilisation HVE ou Certiphyto initial (2^e jour)
- ☐ **ne possède pas d'ordinateur portable** (dans ce cas, un appareil sera mis à disposition)

→ Pour l'inscription aux formations **CERTIPHYTO renouvellement**, il est impératif de joindre au bulletin d'inscription **une copie du document Certiphyto à renouveler**.

→ Pour certaines formations, il est recommandé de venir avec des **documents ou du matériel** : pensez à consulter la rubrique **"Prérequis"** avant la formation.

- ☐ **Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et des conditions d'inscription.**

Bulletin à renvoyer au

C.R.F.P.S.

2 rue Léon Patoux – CS 50001

51664 REIMS CEDEX

Tél. : 03 26 04 75 40, puis taper 4 - e-mail : info@crfps.com

Une version numérique est disponible sur www.union-champagne.fr